

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 mai 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/05/28-4/01

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : AUTREUX Lydie

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TALLET Maud

OBJET : Programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion pour les années 2010-2012 (P.D.I.L.E. 2010-2012).

Le programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (P.D.I.L.E.) est proposé pour les trois prochaines années. Le principal objectif, au cœur de la refondation de la politique d'insertion, est le renforcement de l'efficacité des dispositifs soutenus ou pilotés par le Département. Ce programme fait suite à de nombreux travaux, desquels résultent l'instauration de nouveaux objectifs et la déclinaison d'un plan d'action. La politique ainsi redéfinie s'en trouve plus lisible et traduit un effort important de redéploiement et d'optimisation des dépenses d'insertion sociale et professionnelle. Elle fera l'objet d'une évaluation régulière. Des méthodes expérimentales sont testées dans ce domaine de manière à mieux mesurer l'impact de la politique publique. Par ailleurs, afin de maintenir un niveau d'intervention important tout en allégeant le poids financier à la charge du Département, un recours amplifié au financement européen a été obtenu. L'accompagnement des publics, particulièrement en matière d'emploi, et l'investissement concernant les structures de l'insertion par l'activité économique sont renforcés. Ce document retrace par ailleurs les orientations relatives à la mise en œuvre du revenu de solidarité active (R.S.A.), ainsi que le bilan de la gestion de l'allocation en cette année charnière. Enfin, il présente les montants de crédits consacrés. Il illustre donc l'ensemble des actions menées par la collectivité autour de ces questions et donne une vision des axes stratégiques pour les années 2010 à 2012.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 1^{er} février 2010, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

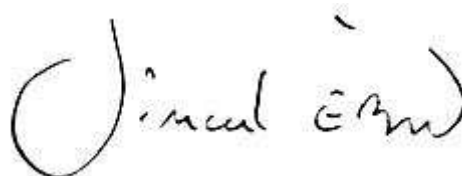
Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (P.D.I.L.E.) pour les années 2010-2012, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ